

Fréquence d'évaluation des connaissances et des compétences

Musique

Discipline :	Musique	Secondaire : 5 régulier		Répartition dans l'année scolaire (selon les étapes)		
Code de cours :	169-502 (ATEM55)			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	Libellé de la compétence	Pondération*	20 %	20 %	60 %	
Compétence 1	Interpréter et créer des œuvres musicales	70 %	✓	✓	✓	
Compétence 2	Apprécier des œuvres musicales	30 %	✓	✓	✓	
Principales Évaluations						
1^{re} étape	Interprétation de diverses gammes Interprétation de divers extraits musicaux					
2^e étape	Création musicale Appréciation d'œuvres musicales de style variés Création musicale					
3^e étape	Interprétation de diverses pièces musicales Création d'une pièce musicale en équipe Appréciation d'œuvres musicales de style variés Examen théorique					